

COMMUNE DE REVILLE
Conseil municipal du 22 février 2023
Liste des délibérations

COMMUNE

- D-2023-07 Vote du compte de gestion 2022
Approuvée à 13 voix pour et 1 abstention (Mme Gisèle LEMESLE)
 Vote du compte administratif 2022
Approuvée à 12 voix pour et 1 abstention (Mme Gisèle LEMESLE)
- D-2023-08 Affectation du résultat 2022
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-09 Vote du budget primitif 2023
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-13 Veilles foncières
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-14 Attribution marché aménagement de deux logements
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-15 Remboursement acompte salle municipale
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-16 Remboursement caution et signature bail logement école
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-17 Remboursement frais de mission
Approuvée à l'unanimité

CAMPING

- D-2023-10 Vote du compte de gestion 2022
Approuvée à l'unanimité
 Vote du compte administratif 2022
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-11 Affectation du résultat 2022
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-12 Vote du budget primitif 2023
Approuvée à l'unanimité
- D-2023-18 Location saisonnière mobil-home
Approuvée à l'unanimité



Yves ASSELINE

COMMUNE DE REVILLE
Conseil municipal du 22 février 2023
Procès-verbal

9- Informations et question diverses

Le repas des personnes âgées se déroulera à la salle communale de Monfarville le 26 novembre 2023.

Prochain conseil municipal : Lundi 20 mars 2023

Fin de la séance à 17h40

Le Maire,

Yves ASSELINE

La Secrétaire de séance,

Gisèle LEMESLE